



DOSSIER RENTRÉE : L'ÉDUCATION AU CŒUR DES PRIORITÉS

Patrick ABATE
Maire de Talange*édito*

« Mesdames, Messieurs,

Alors que les journées raccourcissent, les ballons, vélos et autres jeux estivaux ont laissé place aux cartables et aux premières heures de classe... La rentrée, synonyme de fin de congés pour bon nombre d'entre nous, a bel et bien fait son retour.

La période estivale a été mise à profit pour lancer une série de travaux structurants. Écoles, équipements sportifs, conservatoire, voirie... Les chantiers n'ont pas manqué et les vacances ont été synonymes de travaux mais aussi de continuité dans la mise en œuvre des engagements municipaux. La Municipalité aura ainsi permis une rentrée scolaire 2022 dans de bonnes conditions.

Dans le même temps, les nombreuses animations qui ont jalonné ces vacances particulièrement ensoleillées, auront marqué de façon fort sympathique la période estivale, pour le plus grand bonheur des enfants et des familles qui en ont profité. L'action des services de la Ville, des associations et des bénévoles n'est pas étrangère à cette belle réussite.

Place maintenant au mois de septembre qui sera marqué par la Fête des Passerelles. Une fête qui rassemble celles et ceux qui font vivre notre ville et qui manifeste son dynamisme. Je serai ravi de vous y retrouver du 15 au 18 septembre pour marquer la rentrée, celle des associations, des bénévoles, des partenaires de la vie publique.

La rentrée est aussi synonyme de reprise des activités sportives. À ce sujet, la Municipalité s'est toujours montrée très impliquée dans l'apprentissage des disciplines sportives, en particulier pour les plus jeunes qui peuvent bénéficier d'un chèque sport d'une valeur de 25 € pour l'inscription à l'association sportive talangeoise de leur choix. Le chèque sport est attribué aux moins de 18 ans et disponible à l'accueil de la mairie.

Qu'il s'agisse de sport, de loisirs, de travail, de bénévolat ou d'école, je souhaite à chacun(e) d'entre vous, une excellente rentrée 2022 ! »

Patrick ABATE

SOMMAIRE

Vie municipale	3
Retour sur	4
On parle d'eux	6
Culture	6
Commerçants	7
Dossier rentrée	8
Travaux	10
Actualité	11
Environnement	14
Agenda	15

Toute l'actu en ligne !

 www.talange.com
 @Talangeofficiel
 @villedetalange

Retrouvez tous les numéros de votre magazine municipal en ligne sur notre site internet : www.talange.com
 Rubrique Cadre de Vie > Publications

CONSEIL MUNICIPAL

L'essentiel du conseil municipal du 4 juillet 2022

► 1. Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 16 mai 2022

Approbation à l'unanimité - 25 voix.

2. Budget Primitif : décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité - 25 - voix décide de modifier le budget primitif 2022 ⁽¹⁾.

3. Crédits scolaires pour l'année 2022/2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité - 25 voix - approuve l'ensemble des propositions de la commission scolaire relatives aux Crédits Scolaires pour l'année 2022/2023 ⁽¹⁾.

4. C.L.T.E.P - Révision des tarifs du périscolaire et restauration

À l'unanimité - 25 voix - Le Conseil Municipal fixe à compter du 1^{er} septembre 2022, les nouveaux tarifs applicables pour l'accueil périscolaire ⁽¹⁾.

5. Conservatoire Municipal Georges Brassens : tarifs pour l'année 2022/2023

À l'unanimité - 25 voix - Le Conseil Municipal fixe les tarifs ⁽¹⁾ du Conservatoire Municipal Georges Brassens, et les applique jusqu'à ce que le Conseil Municipal en décide autrement.

6. Convention 2022 entre le Département de la Moselle et la commune pour son Conservatoire Municipal Georges Brassens

À l'unanimité - 25 voix - Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention entre le Département de la Moselle et la ville pour son conservatoire municipal, accordant une subvention d'un montant de 36 000,00 €, identique depuis 2014.

7. Dénomination de la voie d'accès au Pôle d'Activités Talange Nord qui devient la rue des Artisans avec la mise en place d'une numérotation spécifique

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité - 25 voix - de dénommer la voie d'accès au Pôle d'activités Talange - Nord « Rue des Artisans » et décide la mise en place d'une numérotation spécifique.



8. Incorporation dans le domaine public des voies et réseaux du lotissement à usage commercial, artisanal et industriel de la zone « Le Triangle », ainsi que la rétrocession du poste électrique appartenant au Super U

À l'unanimité - 25 voix - Le Conseil Municipal approuve le classement dans le domaine public communal, les parcelles : Section 2 / parcelles n°68 - 64 - 135 - 136 - 131 - 132 - 80 - 81 - 82 - 83 - 56 - 57.

9. Acquisition et démontage du portique en bordure du canal CAMIFEMO à proximité de la Zac des Usènes

À l'unanimité - 25 voix - le Conseil Municipal :
- Autorise le Maire ou son représentant à signer l'acte de transfert de propriété correspondant à l'euro symbolique,
- Autorise à engager toutes les procédures nécessaires au démantèlement du portique,
- Précise que les 2 chariots du pont, les moteurs et l'armoire électrique seront restitués à la SCI PIWE.

10. Exercice du droit de préemption sur parcelle située au 1, rue du Colonel Fabien cadastrée section 11, parcelle n° 601

À l'unanimité - 25 voix - le Conseil Municipal décide d'exercer son droit de préemption sur la parcelle n° 601, section 11 située au 1, rue du Colonel Fabien.

11. Décompte du temps de travail des agents publics

Le Conseil Municipal, à l'unanimité - 25 voix - décide, après consultation du Comité Technique en date du 30 mars 2022, qu'à compter du 1^{er} septembre, le temps de travail des agents publics est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées.

12. Modification du tableau des emplois communaux

À l'unanimité - 25 voix - le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des emplois comme suit :
Situation ancienne : Adjoint Technique Territorial / 25 postes
Situation nouvelle : Adjoint Technique Territorial / 26 postes.

13. Question portant sur la participation financière de la commune de résidence d'enfants scolarisés dans une autre commune

Il est demandé à Monsieur le Préfet de lui indiquer si une commune d'origine, n'ayant pas eu à accepter une première dérogation pour un enfant scolarisé dans une autre commune par une décision administrative, est tenue de devoir participer aux frais de scolarité pour un autre enfant de la fratrie qui lui n'est pas orienté pour des raisons pédagogiques, alors que la commune de résidence dispose des capacités d'accueil, de la cantine et du périscolaire.

⁽¹⁾ Compte-rendu intégral disponible en mairie.

Un été ...



à Talange !

UNE CENTENAIRE À TALANGE

100 ans pour Madame Duvinage !

► Le personnel de l'EHPAD Les Coquelicots et la Municipalité, représentée par le maire, Patrick Abate et Régine Dautruche, Première Adjointe, ont eu le plaisir de célébrer les 100 ans de Gilberte Duvinage née le 23 juillet 1922 à Prouvy (Nord).

Ses deux enfants, Colette et Jean-Paul, étaient présents auprès d'elle pour ce moment de fête.

Madame Duvinage a travaillé en tant qu'ouvrière à l'usine ETERNIT de Prouvy dès l'âge de 13 ans, elle sera ensuite AVS à la clinique de Valenciennes avant de regagner l'usine.

À partir de 1945, elle restera 7 ans en Allemagne où elle a rejoint son mari, Paul, muté un peu plus tôt. Les époux se sont finalement installés à la Cité de Belle Croix de Metz en 1955. Grande amatrice de spécialités



culinaires du Nord, de pêche et de tricot, Madame Duvinage se plaît à raconter les souvenirs que ces sujets lui évoquent. Elle est très bien entourée puisque elle est aujourd'hui grand-mère de 6 petits-enfants et arrière-grand-mère de 10 arrière-petits-enfants.

CULTURE

PROJET ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - EAC

Et si on lisait des histoires de monstres pour jouer à se faire peur ?

► C'est le pari relevé par les élèves de trois classes de CP et CE1-CE2 de l'école Jean Burger de Talange, dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle.

Les enfants ont découvert plusieurs livres dont les héros sont des monstres, et plus particulièrement, « Adèle et le magasin aux monstres » de l'autrice-jeunesse Céline Claire.

Ils ont pris conscience que si les histoires de monstres peuvent être horriblement drôles, ou drôlement effrayantes, elles permettent aussi d'aborder la notion de différence, d'intégration, de place dans la société.

Les trois histoires qu'ils ont ensuite créées sont le reflet de leur réflexion. On y retrouve de la solidarité, de l'amitié, du respect pour son prochain, même s'il est différent, et les monstres qu'on y croise ne sont pas toujours affreux.

Guidés par Céline Claire pour l'écriture et Claire Pelosato, illustratrice, sous la houlette de la maison d'édition le Crayon à roulettes, ils sont fiers de tenir aujourd'hui, entre leurs mains, le fruit de leurs efforts monstrueux : un recueil de leurs trois récits intitulé... Histoires Monstrueuses !



COMMERCES LOCAUX

Du nouveau du côté des commerçants

► La vitalité commerciale est une des composantes essentielles de la vie locale et Talange n'a pas à rougir en la matière. Il y a d'ailleurs du nouveau du côté de nos commerçants.

Qu'ils se soient implantés à Talange, aient changé de propriétaire ou qu'ils aient simplement changé de locaux, nous vous proposons de découvrir ces commerces qui proposent une grande variété de services (tout) près de chez vous !

65 rue de Metz

Neyla et Armin - Barbier



► Yousef et Sead vous accueillent du lundi au samedi pour soigner votre look dans un salon aux allures de véritable Barber shop ! Coupe de cheveux et barbes n'ont plus de secret pour ces deux passionnés. Tél. 06 67 66 75 76

87 rue de Metz

Dolce Italia



► Envie de donner un accent italien et un son de mandoline à vos repas ? Retrouvez toutes les saveurs transalpines près de chez vous, chez Dolce Italia, du mardi au samedi. Tél. 03 54 21 16 85 - f @

Zone Talange-Nord - Rue des Artisans

Restaurant L'Interlude



► Dégustez des plats traditionnels confectionnés avec des produits de qualité et de saison ! L'équipe vous accueille du lundi au samedi. Les petits + : soirées à thèmes, événements privés et professionnels. Tél. 03 87 80 58 73 - restaurant.interlude@gmail.com www.l-interlude.eatbu.com - f @

85 rue de Metz

Restaurant Vicolo



► Envie d'une escapade italienne ? Poussez la porte du Vicolo ! Régalez-vous dans une ambiance de trattoria pugliese en dégustant des spécialités transalpines réalisées à la main. Buon appetito ! Tél. 03 87 78 78 30 - f @ vicolo85@hotmail.com - www.vicolo.eatbu.com

93 rue de Metz

Salan



► Retrouvez toute une palette de services dans une seule enseigne, près de chez vous : travaux, services à domicile, développement commercial et bâtiment (second œuvre). Les conseillers Salan sont à votre écoute ! Tél. 06 87 80 53 30 - contact@salan.fr - www.salan.fr - f @

DOSSIER

L'ÉCOLE AU CŒUR DES PRIORITÉS DE LA VILLE

AFFAIRES SCOLAIRES

ENTRETIEN AVEC VIRGINIE MAAS

► Les vacances estivales sont désormais à conjuguer au passé. Place aux cartables, aux retrouvailles avec les camarades de classe et aux premières leçons de l'année ! L'école fait justement l'objet d'une attention particulière de la Municipalité. Nous avons fait le point avec Virginie MAAS, Adjointe aux Affaires Scolaires.

Les moyens financiers déployés au service des écoles sont importants, comment cela se traduit-il concrètement pour les élèves ?

Outre les campagnes annuelles de travaux et d'équipement qui constituent la partie la plus visible de notre engagement, la Municipalité concentre ses efforts sur l'égalité d'accès à l'enseignement.

Les crédits scolaires attribués aux écoles maternelles et élémentaires sont importants et permettent de limiter les dépenses annexes pour les familles les moins favorisées. L'école doit être gratuite.

Parallèlement, la Ville prend en charge plusieurs opérations et dispositifs : l'apprentissage de la natation avec le transport des classes, un dictionnaire pour chaque élève de CM2 ou encore des livres et des friandises offerts à l'occasion de la Saint Nicolas.

Les collégiens ne sont pas oubliés, ils se voient également attribuer un ouvrage de littérature chaque année ainsi qu'un bon d'achat de 50 euros à dépenser dans les commerces talangeois.

Le rôle de la Municipalité consiste-t-il uniquement à soutenir financièrement les écoles ?

La commune a un champ d'intervention et une responsabilité plus large ; elle doit prendre sa part dans le fonctionnement de l'école de la République. C'est la raison pour laquelle moi-même

et d'autres élus représentons le Maire ou l'accompagnons à l'occasion des conseils d'école des maternelles et élémentaires, aux conseils d'administration du collège et du lycée ou même lors des manifestations scolaires.

Nous avons un rôle de relais vis à vis de la Région Grand Est et du Département, en particulier lorsqu'il s'agit de solutionner un problème comme ce fut le cas dernièrement avec le transport scolaire des lycéens qui vont à Rombas.



▲ Virginie MAAS, Adjointe aux Affaires Scolaires

Tout à fait, il faut savoir que depuis déjà bien longtemps les classes de CE1 sont invitées à découvrir les services municipaux au travers d'une visite en mairie avec les élu-e-s et les agents.

L'objectif est de proposer une découverte des symboles de la République et du fonctionnement d'une collectivité locale.

En CE2, les élèves reçoivent un fascicule intitulé « À la découverte de ta commune... ». Les élèves peuvent parcourir la trentaine de pages et découvrir le rôle de la mairie, son fonctionnement, ses principales compétences...

La culture aussi est très présente dans les écoles à Talange...

Effectivement, à Talange la culture fait l'objet d'une politique qui se veut ambitieuse et qui se traduit là aussi par un engagement fort. Il faut savoir qu'un élève qui a fait toute sa scolarité dans notre commune possède un beau bagage culturel quand il entre en 6^e : il a vu au moins 16 spectacles

et a pu participer à de nombreux projets de création. Le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle occupe une bonne part de cette immersion.

L'ambition de la Municipalité vis à vis des écoles se décline aussi en matière de sport et de sécurité routière. Cela permet d'impliquer les enfants et adolescents sur des projets très divers et non moins utiles pour eux.



TRAVAUX & SÉCURITÉ

LE POINT TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

La campagne annuelle de travaux dans les écoles s'est achevée à temps. Cette année, une nouvelle fois, les investissements ont été importants. Le désamiantage des sols de l'école Jean Burger 2 entamé l'an dernier a été poursuivi. Les salles "Callas" et "Xenakis", au 2^e étage du Conservatoire, ont elles aussi été désamiantées, tout comme le toit du local de l'Espace Molière, rue Joliot Curie, qui a été rénové.

En parallèle, le chantier de rénovation thermique de la salle Gabriel Pierné, qui accueille les classes de l'école Jean Burger pour les séances de sport, a commencé. Les travaux ont débuté courant juillet et devraient s'achever courant octobre.

Les services techniques municipaux, de leur côté, ont profité de la pause estivale pour effectuer tous types de travaux d'entretien au sein des écoles. Cela va de la remise en peinture au changement

de mobilier, sans oublier l'entretien des espaces extérieurs.

L'école, c'est aussi une question de sécurité.

Depuis plusieurs années déjà, la Municipalité redouble d'efforts pour réaliser des travaux de sécurisation à proximité des écoles. Il s'agit bien évidemment de renforcer la sécurité des élèves, mais aussi celle de l'ensemble des piétons amenés à fréquenter les abords des établissements aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Cette année, les efforts ont été concentrés sur la rue Joliot Curie : un



▲ Ci-dessus : Patrick Abate, Maire de Talange, Virginie Maas, Adjointe aux Affaires Scolaires, Daniel Guillaume, Adjoint à l'Urbanisme, Raphaëlle Rumml, Conseillère Déléguée aux Travaux, Nicolas Bloch, Responsable Adjoint des Services Techniques

plateau ralentisseur a été créé afin de casser la vitesse de circulation des véhicules et le sens de circulation sur le parking situé à proximité de l'école Jean Burger 2 a été revu.

À terme, l'objectif est de sécuriser les abords de toutes les écoles de la ville.



C'est un sujet d'actualité que nous allons suivre avec intérêt à la rentrée ! La municipalité est par ailleurs en concertation constante avec les parents d'élèves, les équipes enseignantes, mais aussi avec l'Inspectrice de la circonscription, l'Inspection Académique et le Rectorat.

On sait que la citoyenneté est une thématique chère à la municipalité, cela fait-il l'objet d'une coopération entre élu-e-s et écoles ?

TRAVAUX

Tour d'horizon des travaux effectués cet été



► **Écoles :**
 • JB2 - Désamiantage des sols du 2^e étage (534 m²) et pose de sol souple. Coût de l'opération : 97 000 € TTC.
 • À cela s'ajoutent les nombreux travaux d'entretien et d'aménagement réalisés par les services techniques municipaux et création de deux salles de classe : une salle à E. Triolet et une à E. Zola.
 • Lycée Eiffel : Abattage des peupliers le long du gymnase. (Travaux sécurisation des personnes et des biens). • Dépenses : 21 000 €.



► **Rues Mees/Curie :**
 • Rue J. Curie : Création d'un plateau ralentisseur pour sécuriser les écoles avec modification du sens de circulation sur le parking et création d'un chemin piéton et d'une zone 30 km/h.
 • Rue J. Mees : Réfection des enrobés sur la route et les trottoirs.
 • Coût des opérations : 78 000 € TTC



► **Toiture Espace Molière :**
 • Désamiantage et remplacement de la toiture - Désamiantage, isolation, pose d'une membrane d'étanchéité bitumineuse.
 Coût de l'opération : 35 000 € TTC



► **Salle Gabriel Pierné :**
 • Rénovation thermique, isolation des façades avec 16 cm d'isolant, réfection et isolation de la toiture, changement des menuiseries extérieures. Coût de l'opération : 219 000 € TTC.



► **Conservatoire :**
 • Désamiantage et réaménagement des salles Callas et Xénakis (180 m²) - Démolition, désamiantage, modification des cloisons et des plafonds, peinture, électricité, pose du sol souple. Les faux plafonds et l'électricité ont été réalisés par les services techniques. Montant de l'opération : 62 000 € TTC.

TRAVAUX

L'ancien dépositaire laisse place à une chambre funéraire

► **L'ancien dépositaire, au cimetière municipal, a été transformé en chambre funéraire. L'an dernier, la municipalité a investi 120 000 € en travaux d'aménagement et en équipements.**

Martine Cavallin, adjointe à la population, et Raphaëlle Rumml, conseillère déléguée aux travaux, ont reçu Claude et Marjorie Hieulle, gérants de la société de pompes funèbres éponyme.

Celle-ci aura en charge la gestion de la chambre funéraire dans le cadre d'une délégation de service public. Tous les établissements de pompes funèbres y auront donc accès. Une visite des lieux a eu lieu et les clés de la structure ont été remises par la Ville au délégataire. La chambre funéraire

est officiellement en service depuis le 1^{er} août.

« Répondre aux attentes des familles dans le deuil »

« Désormais, les défunts et leurs proches peuvent être accueillis dans de meilleures conditions, avec la possibilité de maintenir le cercueil ouvert pour la durée du recueillement. Depuis le début des travaux, en attendant l'aboutissement des procédures administratives, les Talangeois étaient contraints de solliciter les chambres funéraires des villes alentour, ce n'est plus le cas », précise Martine Cavallin. Le maire a exprimé sa satisfaction quant à la mise



▲ Ci-dessus : Martine Cavallin, Adjointe à la Population, Raphaëlle Rumml, Conseillère déléguée aux travaux, Claude et Marjorie Hieulle, gérants de la société de pompes funèbres Hieulle, Nicolas Bloch, Responsable Adjoint des Services Techniques.

en place de cette chambre funéraire. « Cela répond à un réel besoin des familles talangeoises. La demande était grande et nous sommes aujourd'hui fiers de pouvoir proposer un tel équipement qui répondra aux attentes des familles dans le deuil. »



RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ ET TÉLÉDISTRIBUTION
Nouveaux horaires de la régie municipale

► **Depuis le 1^{er} septembre 2022, les horaires d'ouverture au public de la Régie Municipale d'Électricité et Télédistribution ont changé. L'accueil du public se fera aux horaires suivants :**

Lundi : fermeture hebdo
 Mardi : 8h30-12h et 13h30-16h
 Mercredi : 8h30-12h et 13h30-18h
 Jeudi : 8h30-12h et 13h30-18h (permanence)
 Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h.

EMPLOIS SAISONNIERS

Jobs d'été : une première expérience dans le service public

► **Tout comme l'an dernier, la municipalité a élargi la campagne de recrutement des jobs d'été au maximum de ses capacités.** Une vingtaine de postes ont été ouverts sur l'ensemble de la période estivale. Les jobs d'été se sont succédé sur des périodes de deux semaines, du mois de juin au mois d'août. Certains d'entre eux ont été affectés aux espaces verts où ils ont aidé les équipes dans l'entretien des espaces publics. D'autres ont pris leur poste dans les services administratifs ou ont été chargés d'encadrer et surveiller les animations des Anim'Estivales.

Le job d'été est une opportunité pour ces étudiant-e-s qui souvent vivent leur première expérience professionnelle tout en se faisant un peu d'argent de poche, ce qui n'est pas négligeable !

La Municipalité félicite tous les jeunes qui se sont impliqués : Maxime, Dimitri, Louis, Perrine, Cécilia,

Adrien, Maxime, Enzo, Alexia, Célia, Zerda, Lucas, Rayan, Mohammed, Abdelrahim, Salvatore, Lucas, Eva, Zlatan et Quentin.





MUSIQUE & DANSE

Le conservatoire municipal Georges Brassens fait sa rentrée le 12 septembre !

► Alors que la reprise des cours est annoncée pour le 12 septembre, on fait le point sur l'actualité du conservatoire !

Inscriptions et réinscriptions 2022/2023

Les inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire 2022/2023 sont réouvertes depuis le 16 août 2022. Le dossier est à retirer à l'administration du Conservatoire.

Pour les réinscriptions, il est possible d'imprimer directement le dossier sur le site Internet de la Ville de Talange, ou de s'inscrire via le logiciel du Conservatoire « Imuse » en vous connectant sur votre espace personnel extranet avec vos identifiants.



- Un enseignement moderne et attractif dès la petite enfance (3 ans)
- Possibilité de prêt d'instrument
- Tarifs dégressifs dès la 2^e inscription par foyer

ÉVÈNEMENT

Portes ouvertes au conservatoire Mercredi 7 septembre 2022 de 17h à 20h

► En présence des professeurs, ces journées permettront au public de découvrir, essayer et s'informer sur l'ensemble des disciplines (instruments, chant) proposées par le Conservatoire Municipal.

Au programme : découverte, essai des instruments, du chant et de la danse, mini-concerts des enseignants et initiation gratuite sans engagement ! (dès 6 ans). Flûte traversière · Clarinette · Saxophone · Flûte à bec · Violon · Accordeon · Piano · Guitare basse · Batterie · Chant (individuel et chorales) · Éveil musical · Violoncelle · Percussion · Danse classique et modern'jazz · Trompette · Trombone · Guitare classique et moderne.

Dans les locaux du Conservatoire Municipal, rue Joliot Curie



PLUS D'INFORMATIONS

Conservatoire Municipal Georges Brassens - rue Joliot Curie - 57525 TALANGE
 Téléphone : 03 87 70 91 16 / E-mail : conservatoire@mairie-talange.fr
www.talange.com → Onglet « Culture Sport », Rubrique « Le Conservatoire »
 Conservatoire municipal Georges Brassens de Talange

LIEN SOCIAL

Fête des voisins : la convivialité avant tout !

► Du monde réuni autour de la table, les riverains d'un même quartier ou d'une même rue qui s'entraident et partagent un repas au beau milieu de la rue... Il y avait comme un air de bonne franquette à l'occasion des différentes fêtes des voisins qui se sont tenues aux quatre coins de la ville.

L'engagement et la motivation des habitants méritent d'être salués, car ils sont les éléments moteurs de cette

manifestation qui, chaque année, fait la part belle à la convivialité et au lien social. C'était également l'occasion pour les élus municipaux d'aller à la rencontre des riverains afin d'échanger sur le quotidien des habitants et sur les problèmes rencontrés.

Petit tour d'horizon des différentes manifestations qui se sont tenues à Talange :



RENTRÉE SPORTIVE

Le Guide des Sports et le Chèque Sport sont désormais disponibles !

► Le guide des sports recense l'ensemble des disciplines sportives enseignées à Talange avec les contacts et les horaires. Tu as moins de 18 ans ? N'oublie pas de récupérer ton Chèque Sport en mairie ! Si tu es

talangeois et que tu as moins de 18 ans, tu peux venir retirer un chèque sport en mairie de Talange. D'une valeur de 25 €, ce chèque est déductible du coût de ta licence lors de ton inscription à une association sportive talangeoise.



ÉVÈNEMENT

Les samedis de l'environnement, votre nouveau rendez-vous gratuit et convivial

► À l'initiative des élu(e)s de la commission municipale Cadre de Vie / Environnement, « Les Samedis de l'Environnement » sont des moments d'échanges informels et d'information, à mi-chemin entre la réunion publique et l'atelier citoyen.

Pour la première édition qui aura lieu le 10 septembre, le thème retenu est « le bruit ». À cette occasion, la municipalité a convié Jean-Luc Bourel, musicien intervenant, qui vous proposera d'aborder cette notion de perception de l'environnement sonore.

L'objectif est de créer une opportunité de partager et dialoguer sur des thématiques clés de l'environnement qui vous touchent de près ou de loin au quotidien.

Ces rendez-vous thématiques auront lieu plusieurs fois par an et chaque rencontre se terminera par un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.



Intervenant : M. Jean-Luc Bourel, conférencier



► Jean-Luc Bourel est président de la Fédération de la Ligue de l'Enseignement des Alpes-de-Haute-Provence et a travaillé sur l'éducation à l'environnement sonore, c'est-à-dire comment éduquer les personnes à identifier les nuisances sonores et quelles réponses apporter. « S'il arrive que l'on se laisse interpellé par une sollicitation sonore c'est

soit parce qu'elle est désagréable, elle est alors assimilée à une nuisance, soit au contraire agréable parce qu'elle revêt un caractère culturel et/ou affectif ; elle peut aussi faire émerger des souvenirs. Rendre perfectible notre réceptivité auditive nous invite à appréhender notre quotidien « sonore » et analyser nos seuils de tolérance. » nous explique-t-il.

10/09 Les Samedis de l'Environnement #1
Thème : le bruit
De 10h à 12h30 au Café de l'Usine

26/11 Les Samedis de l'Environnement #2
Thème : La transition énergétique
De 10h à 12h30 au Café de l'Usine

LA MINUTE VERTE

► **Économiser les énergies et les matériaux**

Le saviez-vous ? Pour fabriquer un objet, il faut de la matière (plastique issu du pétrole, bois, fibres...) et de l'énergie (électricité, gaz...). Les réserves du pétrole, du gaz naturel seront largement épuisées avant la fin du XXI^e siècle et le charbon d'ici 1 ou 3 siècles.
Pétrole : 50 à 100 ans · Gaz : 60 à 70 ans · Charbon : 200 à 300 ans

Il y a aussi tous les métaux dont nous nous servons chaque jour et qui peu à peu vont s'épuiser. Certains métaux rares, comme le terbium, la cryolite ou le hafnium ont pratiquement disparus des mines. On prévoit à plus ou moins long terme l'épuisement des gisements d'argent, or, zinc, plomb, cuivre, uranium, nickel, platine...

Comment économiser les énergies et les matériaux au quotidien ? En achetant moins d'objets nouveaux et en recyclant pour récupérer les matériaux et les métaux rares. Alors, réutilisons, trions, réparons, donnons et évitons ainsi de jeter ce qui peut encore servir.

Prochaines donneries :

- Des objets : le 16 octobre 2022 · Salle Maurice Baquet
- Des vêtements : 23 octobre 2022 · Complexe Raymond Lambert

« Pour nous aujourd'hui et nos enfants demain »

SAM. - 10.09.2022
Les Samedis de l'Environnement
☞ Café de l'Usine
De 10h à 12h30. Thème : le bruit.
Venez échanger au sujet d'une thématique environnementale !



JEU. - 15.09.2022
Ouverture saison Espace Molière
☞ Théâtre Jacques Brel
À 20h. « L'École des Maris » de Molière. Cie La Mandarine Blanche. Billets à l'Espace Molière.

DIM. - 18.09.2022
Course la Talangeoise
☞ Départ Place des Fêtes
Contre le cancer des enfants. 5 ou 10 km. Pas de chrono. Inscriptions auprès de l'AACT Tél. 03 87 71 65 13.



DIM. - 18.09.2022
Visite guidée musicale
☞ Église Jésus Ouvrier
À 16h30. Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Visite guidée et concert d'orgue.

VEN. - 30.09.2022
Ouverture saison Patatram
☞ Théâtre Jacques Brel
17h. Spectacle « L'Enfumeur ». De et par : Luc Apers. Conte et illusion. Durée : 70 mn. Dès 8 ans.



SAM. - 08.10.2022
Un Arbre, Un Enfant, La Ville
☞ Place des Fêtes
Chaque année, la municipalité attribue un arbre à chaque enfant né Talangeois. Plus d'infos à venir.

DIM. - 16.10.2022
Donnerie
☞ Complexe sportif M. Baquet
Dépôt des objets le matin de 9h30 à 12h. Donnerie : ouverture au public de 13h30 à 16h30.



DIM. - 23.10.2022
Donnerie vêtements
☞ Complexe R. Lambert
Dépôt des vêtements de 9h30 à 12h. Donnerie : ouverture au public de 13h30 à 16h30.

15-18.09.2022
Fête des passerelles
☞ Selon événement
Concerts, théâtre, animations, forum des associations, course La Talangeoise... www.talange.com



15 "L'École des Maris" de Molière
17h30 - 20h30
Cie La Mandarine Blanche

17 Stage "Molière Aujourd'hui"
10h30 - 12h30
Cie La Mandarine Blanche

18 Journée des Passerelles
10h30 - 12h30
Forum des Associations

PLUS D'INFORMATIONS

Les événements de cet agenda sont indiqués sous réserve de modification.
Renseignements et tarifs :
Sur le site internet de la Ville : www.talange.com sur Facebook : @Talangeofficiel



CONCERTS · THÉÂTRE · ANIMATIONS · LA TALANGEOISE



TOUTE LA PROGRAMMATION SUR WWW.TALANGE.COM

